



Droit de visite ascendant ,petit enfant

Par **sebastien**, le **14/06/2009** à **17:50**

Bonjour, suite a la naissance de notre premier enfant,mon père m'a recement contactté me fesant savoir qu'il allait qu'il irait devant le tribunal pour faire valloire sun droit de grand parent. A savoir que je suis sans nouvelles de lui depuis plus de 14 années.Suite au divorce de mes parents.

Etant jeune je n'ai eu que de mauvais rapports avec lui , il avait L'extreme bontée de me fraper poing fermé au visage pour une simple mauvaise note a l'école(je vous épargne tout autres détails !)

J'ai également suffisamment preuves en main pour pouvoir affirmer qu'avant leurs divorce il menait une double vie (appartement caché, nombreuses maitresses. Apres leurs divorce il a en effet contracté pas mals de dètes (notament de jeux! dans diverses casinos)

Lors de la separation de mes parent il a eu la bontéee de me menacer moi ainsi que mère avec une arme a feu(main courante déposée auprès de la gendarmerie).

Maintenant que vous êtes au courant de ces "quelques" éléments , j'aimerais que vous me dites si ces éléments serais susceptible de me permettre de proteger ma fille de mon père sur le plan légale ?